

République Française



## VILLE DE RIXHEIM

28, rue Zuber - B.P.7  
68171 RIXHEIM CEDEX  
Tél. : 03 89 64 59 59  
Fax : 03 89 44 47 07  
www.rixheim.fr

SERVICE

SOCIAL/ENSEIGNEMENT/SENIORS

social.scolaire@rixheim.fr

Dossier suivi par :  
Joelle WERDERER

### Compte-rendu du Conseil des Aînés du 6 janvier 2015

Excusée : Mme GREDY

Ouverture de la séance parle Président du Conseil des Aînés Monsieur Lucien WETTEL qui présente ses vœux à l'assemblée avant de céder la parole à Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire présente ses vœux et remercie les membres pour leur investissement.

- 2014 fut une année heureuse pour l'équipe municipale puisqu'elle a été réélue à 100 % (mais malheureusement défaite au niveau du référendum d'Alsace).
- 2015 Monsieur le Maire veut rassembler et mettre fin aux divisions. Il souhaite retrouver une capacité de décision commune à tous les niveaux.  
Instaurer plus de bénévolat → chacun est responsable, chacun apporte sa pierre pour le "Mieux vivre ensemble".

Monsieur le Maire en amont de l'intervention de Madame WEISS (ex salariée du Conseil Général) et Dr. RESSEL (Géronte à l'EHPAD de Rixheim) parle rapidement du lourd sujet de la dépendance.

Ce sera le sujet le plus important pour les 25 prochaines années Demain, il y aura environ cinq millions de personnes âgées de plus de 70 ans et 10 à 12 millions pour la génération du Baby Boom. Monsieur le Maire débat sur les places en EHPAD et Accueils sur le département du 68. Le Haut-Rhin reste un département privilégié en terme de places.

Il annonce le coût moyen dans un EHPAD pour le résident qui est à environ 2000 € par mois. En réalité, le coût total peut atteindre jusqu'à 6000 €. En conclusion sur la dépendance, le pays devra faire des choix dont un choix nécessaire de solidarité et d'humanité Monsieur le Maire accueille les deux intervenantes et quitte l'assemblée.

Monsieur Lucien WETTEL, avant de donner la parole à ces dames demande l'approbation du compte rendu du 18 novembre 2014. Madame Christiane SPENLIHAUER fait part de son mécontentement au sujet de la rédaction de ce compte rendu et remet aux Élus ses rectifications par écrit. L'approbation est remis à plus tard car Mesdames PICCO et GOEPFERT notent également que des propos leurs ont été attribués par erreur.

Madame l'Adjointe Maryse LOUIS et Monsieur l'Adjoint Romain SCHNEIDER rappellent que ce n'est pas le moment, ce soir, de débattre sur ce compte rendu. Madame Maryse LOUIS propose de maintenir les places personnalisées pour éviter toute erreur.

La parole est donnée aux deux intervenantes :

#### Intervention de Madame WEISS

L'intégralité de son intervention est en ligne sur le site du Conseil des Ainés.

#### Intervention du Dr. RESSEL

Son intervention sera mise en ligne sur le site dès que le Dr. aura fait parvenir ses notes.

Plusieurs membres de l'Assemblée questionnent tour à tour les deux intervenantes et débattent. Conclusion, il s'avère que pour eux cela ne leur paraît pas rassurant de vieillir dans de telles conditions de dépendance et que le coût est élevé pour les résidents et les familles.

Madame l'Adjointe Maryse LOUIS et Monsieur l'Adjoint Romain SCHNEIDER remercient les deux intervenantes pour leur excellente prestation et les convie au verre de l'amitié servi après le dernier point.

Monsieur VEST qui a eu l'idée avec Monsieur FATH d'une sortie « parcours historique » intervient et indique que 3 dates au mois de mars sont proposées : le 16, 17 ou 20 mars. Le départ se fera à 14h30 pour une durée de 90 minutes.

Monsieur VEST propose de terminer cette sortie par un verre de l'amitié au Café "Nico".

Madame l'Adjointe Maryse LOUIS fait également circuler la liste d'inscription pour cette sortie. C'est le lundi 16 Mars qui a été retenue et le départ se fera à 14h et non 14h30 comme annoncé sur la liste.

Monsieur Lucien WETTEL a également fait circuler une carte destinée à Madame WEHRLE Martine, Directrice Générale des Services pour son départ à la retraite.

Monsieur l'Adjoint Romain SCHNEIDER, revient sur l'intervention de Madame Christiane SPENLIHAUER en début de séance et demande que si à l'avenir il y a des rectifications à faire dans le compte rendu les services en soient informés par téléphone afin que la rectification soit faite pour le "Jour J" afin de ne plus perturber les séances surtout lors de présence de personnes extérieures au Conseil des Ainés.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 12 février 2015 à 17h30 et toute l'assemblée se retrouve au Salon des Chevaliers pour le verre de l'amitié ou un petit présent leur a été remis de la part de Monsieur le Maire.

Compte rendu validé par le Copil du 15/01/2015